

## **Projet de la CCI du HAVRE d'amélioration des aménagements d'accès au pont de Tancarville**

La fédération SOS ESTUAIRE a pris connaissance du projet d'amélioration des aménagements des accès au pont de Tancarville et a pris l'avis de se prononcer contre ce projet initiée par la CCI du HAVRE.

-Ce projet aura un impact significatif sur des milieux naturels de l'estuaire de Seine déjà en voie de disparition. En effet ces milieux naturels sont constitués en particulier de zones humides qui n'ont cessé de disparaître en superficie depuis des dizaines d'années : 20000 hectares de zones humides ont ainsi disparu en l'espace de 150 ans. Les zones humides de la rive sud sont des zones humides encore préservées des aménagements portuaires ou de la CCI dans un contexte général de dégradation des habitats naturels de l'estuaire de Seine. Ce projet va donc constituer une nouvelle menace pour ces habitats. Par ailleurs les mesures compensatoires environnementales présentées par la CCI ne suffiront pas à réparer un nouveau préjudice pour la nature. Nous ne pouvons que partager l'avis de l'autorité environnementale qui s'est exprimée la dessus et qui a mis en exergue l'insuffisance des mesures compensatoires. SOS ESTUAIRE remarque que ces mesures déjà insuffisantes n'ont aucune garantie sur leur pérennité et leur suivi. Enfin les études d'impact de la CCI notamment sur la biodiversité ne sont pas complètes et donc ne constituent pas une base sérieuse sur l'étendue des conséquences de ce projet pour cette biodiversité.

-Aucun projet réellement alternatif pour fluidifier le trafic des véhicules du pont de Tancarville n'a été réellement étudiée. Aucune étude ne semble nous l'indiquer avec certitude et objectivité. Il nous semble ainsi que une étude sur le rééquilibrage nécessaire du trafic entre les deux ponts aurait dû être engagée. En effet le prix du péage du pont de Normandie est très prohibitif, et largement supérieur au prix du péage du pont de Tancarville. Ce prix joue sans aucun doute un effet dissuasif à un nombre important de véhicules qui empruntent pour ces raisons le pont de Tancarville quitte à faire un détour. En conséquence en abaissant le prix du péage du pont de Normandie, le trafic du pont de Tancarville pourrait se reporter sur le pont de Noprmandie et donc fluidifier son trafic. Cette alternative n'a pas été étudiée sérieusement, elle permettrait de rendre le projet inutile et sauvegarderait le milieu naturel de la Rive Sud.

Pour ces raisons SOS ESTUAIRE ne cautionnera pas un tel projet nuisible, aux conséquences négatives pour les milieux naturels et la biodiversité avec des mesures compensatoires insuffisantes. **SOS ESTUAIRE émet donc un avis défavorable**